



## **Conseil de quartier no. 6 Secteur Bourlamaque | Louvicourt**

*COMPTE RENDU de la séance du conseil de quartier no. 6, secteur Bourlamaque | Louvicourt, tenue le 9 juin 2021 à 18 h 30, dans la salle du conseil des maires de la MRCVO au 42, place Hammond*

### **PRÉSENCES**

Mme Sylvie Hébert, conseillère municipale district no. 6, présidente du conseil de quartier  
M. Yval St-Pierre, conseiller de quartier  
M. John Rollin, conseiller de quartier  
Mme Louise Landry, conseillère de quartier  
Mme Maude Gélinas, conseillère de quartier  
Mme Marie-Ève Gervais, secrétaire d'assemblée

### **ABSENCES**

Mme Line Charest, conseillère de quartier  
Poste vacant

### **ASSISTANCE**

1

---

### **1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

La présidente du conseil de quartier, Mme Sylvie Hébert, souhaite la bienvenue aux gens présents. Elle procède ensuite à l'ouverture de la séance à 18 h 32.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Elle ajoute les points suivants à *Varia* : Jeu libre, Eldorado, parcomètre, étude voie cyclable, feux d'artifice et enfin, circulation. Il est proposé par M. Yval St-Pierre, appuyé de Mme Louise Landry de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 2021-06-04**

### **3. Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de la séance du 30 mars 2021**

La présidente passe en revue le compte rendu de la dernière assemblée et donne les suivis :

- a) **Travaux de rénovation du centre-ville** : La présidente met à jour l'information concernant l'avancement des travaux;
- b) **Stationnement de la polyvalente** : La présidente donne les informations relatives à la construction du stationnement situé sur la 7<sup>e</sup> Rue;
- c) **Programme de restauration du Village minier** : Le ministère n'a pas encore donné sa réponse. L'adoption du premier projet de règlement a été faite pour prendre de l'avance. Les carnets de santé sont cependant terminés et prêts à être envoyés. La présidente souligne la possibilité d'engager un agent patrimonial dans le futur pour la gestion des différents sites patrimoniaux;

- d) **Collecte des ordures dans les ruelles** : La collecte s'effectue maintenant par la rue. Plus de 1 000 citoyens sont touchés par la nouvelle mesure. Il y aura des ajustements qui seront faits au fur et à mesure que les questionnements seront soulevés et lorsqu'il y aura une réelle problématique. En ce qui a trait au village minier, ce n'est pas applicable pour le moment. La raison de cette mesure est pour permettre un meilleur déneigement l'hiver et éviter les bris;
- e) **Taxes de secteur** : La présidente offre une explication complète sur le fonctionnement de cette taxe lors de la rénovation d'une rue.

Il est proposé par Mme Maude Gélinas, appuyé de M. Yval St-Pierre d'adopter le procès-verbal avec les suivis.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### RÉSOLUTION 2021-06-05

#### 4. Bac de compostage

La présidente informe qu'il est toujours possible de se procurer le bac brun en appelant directement à la MRC de La Vallée-de-l'Or ou à la ligne Info-récup au 819 874-VERT.

#### 5. Policière marraine du quartier

La présidente informe qu'une nouvelle policière marraine a été assignée pour le quartier. Il s'agit de Mme Julie-Ann Roy. Elle ne pouvait être présente ce soir, mais sera invitée pour la prochaine rencontre de quartier.

#### 6. Varia

Les sujets suivants sont ajoutés à l'ordre du jour :

1. **Jeu libre** : La présidente donne l'information sur le projet *Jeu libre dans ma rue*. Il consiste à effectuer une demande d'approbation pour inscrire une rue, qui pourra bénéficier d'une signalisation adaptée et d'une réduction de la vitesse en présence de personnes qui jouent dans la rue. Le porteur du projet aura accès à une trousse d'inscription et devra avoir le soutien des résidents de la rue (51%) pour le projet. Ce projet favorisera les saines habitudes de vie ainsi qu'un mode de vie actif. Une discussion suit concernant le civisme des automobilistes;
2. **Mine Eldorado** : La présidente donne une mise à jour sur les opérations de la minière. La rampe souterraine est en construction. Elle permettra la réduction du nombre de camions sur la route. De plus, les silhouettes bleues qui sont installées sur la clôture de la minière à l'entrée de la ville seront rafraîchies. Une œuvre d'art sera ajoutée en complément de ce projet d'art initialement réalisé par des élèves de la polyvalente le Carrefour il y a quelques années;
3. **Parcomètres** : La présidente informe des nouveaux horodateurs sur la 3<sup>e</sup> Avenue. Elle précise que ceux-ci, ainsi que les anciens, sont disponibles par paiement avec l'application Sécunik;
4. **Étude, voie cyclable** : À la suite de l'étude réalisée par sondage auprès des citoyens ainsi que l'évaluation du réseau cyclable actuel, le plan a été déposé auprès du conseil municipal pour présenter les résultats et offrir des recommandations pour le rendre plus efficace et sécuritaire, dans les prochaines années;
5. **Feux d'artifice** : La présidente informe qu'un règlement existe concernant l'utilisation des feux d'artifice et des gestes à adopter reliés à ceci. Dans les dernières semaines, une augmentation est observée en tout temps et dans tout lieu. Plusieurs personnes s'inquiètent du risque d'incendie ainsi que du manque de quiétude dans leur entourage;
6. **Circulation secteur Ben, Bayeul et Sabourin** : Aucune signalisation ne se retrouve sur le chemin de la ligne électrique et celui de Eacom. Une évaluation du chemin sera faite pour en faire l'installation, car beaucoup de transport de toute sorte (véhicules tout-terrain et véhicules lourds) s'y retrouve.

## 7. Activités à venir

- **Ouverture du marché public** : Le marché débutera ses activités le 13 juin prochain. Les 300 premières personnes à se présenter dès l'ouverture recevront un plant de mesclun ou de poivron.

## 8. Affaires nouvelles / Questions et interventions du public

1. **Secteur Louvicourt** : Les sujets suivants sont apportés par Mme Louissette Landry, concernant le secteur de Louvicourt :

- **Abat poussière dans les rues** : Beaucoup de poussière est occasionnée par la température chaude et sèche des derniers jours. Il est prévu que l'abat poussière est épandu deux fois par année. La présidente fera des vérifications à ce sujet;
- **Centre communautaire** : Le centre communautaire n'étant plus utilisé n'est pas nettoyé et est laissé à l'abandon. De plus, le drapeau est endommagé et doit être changé. La présidente s'assurera que le drapeau soit remplacé ou simplement enlevé complètement et que l'intérieur du centre soit nettoyé même s'il n'est pas utilisé;
- **Cour mal entretenue** : Plusieurs personnes ont encore leur abri temporaire d'installé. La présidente souligne qu'une plainte peut être effectuée auprès du service des Permis et inspection. De plus, plusieurs cours sont mal entretenues et une accumulation de ferraille et des déchets multiples sont visibles. La présidente fera des vérifications à ce sujet;
- **Cour de l'ancien restaurant L'Orée des bois** : La cour n'est plus entretenue depuis la fermeture du restaurant. Plusieurs camionneurs l'utilisent pour faire des arrêts repos, ce qui fait qu'elle est de plus en plus endommagée. La présidente fera des vérifications à ce sujet.

2. **Arbres entourant l'hôtel de ville** : La présidente explique les raisons reliées à la coupe des arbres. Il y avait la présence de plusieurs personnes itinérantes et sans domicile fixe qui les utilisait pour des haltes repos ou pour faire leurs besoins naturels, à défaut d'avoir accès à une toilette. De plus, des toilettes chimiques temporaires (toilettes sèches) seront installées dans le parc près de IGA centre-ville ainsi que près du Manoir. L'entretien sera fait par la compagnie qui en fera l'installation;

3. **Remerciement** : Mme Maude Gélinas désire transmettre un message de remerciement pour la prise en charge rapide de sa demande concernant la vérification d'un arbre potentiellement dangereux. Elle souligne la rapidité à laquelle elle a eu réponse à sa demande ainsi que des recommandations à faire auprès de l'arbre pour le conserver plus longtemps et non l'abattre;

4. **Intersection de la 7<sup>e</sup> Rue et du boulevard Barrette** : Une correction de l'intersection pour la rendre sécuritaire devait être faite en 2021, cependant une partie du terrain appartient au ministère des Ressources Naturelles. Les travaux sont donc en attente de la cession de cette partie de terrain.

## 9. Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée aura lieu le mercredi 15 septembre 2021 à la salle communautaire de Louvicourt.

## 10. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Louissette Landry de lever la séance. Il est 20 h 37.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2021-06-06**

---

MARIE-ÈVE GERVAIS  
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE